

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 27 septembre 2023

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 30 juin 2023.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°154 au n°181.

Conventions signées par le maire du n°117 au n°132.

FINANCES

- Décision modificative n°2 du budget 2023 de la commune
- Contribution 2023 au SICPAN
- Créances éteintes
- Rapport de lancement de procédure de la nouvelle DSP du marché
- Placement de fonds 2 000 000 € sur compte à terme
- Placement de fonds 5 000 000 € sur compte à terme
- Garantie d'emprunt impasse de la Grenouillère
- Attribution d'une subvention aux écoles – sorties scolaires 2023/2024
- Attribution d'une subvention aux écoles – ouverture Art – Culture – Scientifique et sportif 2023/2024
- Détermination du coût de scolarité d'un élève année 2022/2023
- RPQS 2022 Assainissement
- RPQS 2022 Eau potable
- Tarifs piscine
- Acquisition terrain parcelle ZM 59
- Délibération portant modification de l'article 1^{er} de la délibération 2022/NOV/129 décidant de l'acquisition à l'EPFIF de la parcelle ZP 70
- Délibération portant modification de l'article 1^{er} de la délibération 2022/NOV/130 décidant de l'acquisition à l'EPFIF du lot de 25000m² issus de la division des parcelles A51 et A52
- Accord de principe sur la fixation d'un prix au M² pour la cession à Monlogis d'un terrain pour la construction d'une gendarmerie dans le périmètre de la ZAC de la Grande Plaine
- Subvention exceptionnelle AGIRabcd

EDUCATION

- Actualisation du règlement intérieur de la maison de la petite enfance

RESSOURCES HUMAINES

- Création de poste
- Procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte – désignation du référent alerte éthique et signalement

Informations aux conseillers municipaux

Les séances du conseil municipal sont publiques



Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER